

CHAPITRE 3: LA LIBERTÉ

La liberté se définit -elle comme l'absence de limite à mes désirs ?

LA CONCEPTION COMMUNE DE LA LIBERTÉ

- ◉ Selon l'opinion commune, être libre, c'est faire ce que je veux, ce que je désire.
- ◉ Et faire ce que je désire, c'est faire ce qui me plaît.
- ◉ En effet, le désir se définit comme un sentiment de **manque** à l'égard d'un objet. Ce manque provoque une souffrance que la **possession** de l'objet vient soulager, en procurant du **plaisir**.

DÈS LORS, TOUTE ENTRAVE À MES DÉSIRS ME PRIVERAIT DE MA LIBERTÉ

- ◉ Le travail, les règles de la vie en commun, les lois, le regard des autres, la nature même, sont alors vécus comme des contraintes et des obstacles à ma liberté ;
- ◉ Or, notre vie n'estelle pas rythmée par toutes ces contraintes ?

PB : Cela veut-il dire que la liberté n'existe pas ? La liberté n'estelle qu'une illusion ?

LE PARADOXE

- ◉ Cependant, faire tout ce que je désire, c'est souvent faire ce qui déplaît à autrui, et donc nuire à sa liberté.
- ◉ Et si, dans une société, nous donnons à chacun le droit de faire ce qui lui plaît, nous prenons le risque de voir notre liberté remise en question à chaque instant :
- ◉ Par exemple, autrui peut venir gâcher mon plaisir par son intervention, ou encore, si autrui est plus fort que moi, il peut lui plaire de me réduire en esclavage.

DONC UNE LIBERTÉ ILLIMITÉE EST PRÉCAIRE ET ILLUSOIRE

- ◉ Si chacun se donne le droit de faire tout ce qui lui plaît sans aucune limite, personne n'est à l'abri des atteintes de l'autre, personne n'est en sécurité.
- ◉ Or, on ne se sent pas libre quand on vit dans une telle insécurité, dans la peur de tomber sous la coupe de l'autre.

C'EST PLUTÔT LA LOI QUI PROTÈGE ET GARANTIT NOTRE LIBERTÉ

- ◉ La DDHC de 1789 affirme en effet que *«la liberté est le droit de faire ce qui ne nuit point à autrui»* ;
- ◉ La loi assure la limitation réciproque des libertés et le respect des individus entre eux.
- ◉ Mais alors, la liberté reposerait-elle sur l'obéissance à la loi, sur le fait de se donner des limites ?
- ◉ voilà qui est paradoxal, car la liberté semble incompatible avec l'obéissance et semble appeler le dépassement de ses limites.

LA PROBLÉMATIQUE (PLAN DU COURS)

- I. On se demandera donc pour commencer si la liberté est vraiment incompatible avec l'obéissance à la loi.
- II. Ce qui nous conduira ensuite à nous demander si être libre, c'est vraiment faire ce que je désire ? En effet, suis-je libre lorsque je me laisse emporter par mes désirs ou bien lorsque je me maîtrise ?
- III. Enfin, aurais-je vraiment le sentiment d'être libre si je ne rencontrais jamais aucune limite, si je n'avais aucun obstacle à surmonter, aucune victoire à remporter ?

I. LA LIBERTÉ EST-ELLE INCOMPATIBLE AVEC LA LOI ?

A) PEUT-ON VIVRE SANS LOIS ?

- « *J'entends ici par antagonisme **l'insociable sociabilité** des hommes, c'est -à-dire leur tendance à entrer en société, tendance cependant liée à une constante résistance à le faire qui menace sans cesse de scinder cette société. L'homme a une forte tendance à se singulariser (s'isoler) car il rencontre en lui-même ce caractère insociable qu'il a de vouloir tout diriger seulement de son point de vue ; par suite, il s'attend à des résistances de toute part, de même qu'il se sait lui-même enclin à résister aux autres* ».
Kant, Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique (1784)

1) LA NATURE « ANTAGONIQUE » DE L'HOMME

- ◉ L'être humain est tiraillé, déchiré entre deux tendances contraires :
 - la tendance de l'homme à se rapprocher de ses semblables, sous la pression du besoin;
 - la tendance contraire à s'en éloigner, à s'opposer à eux. Cette tendance menace à chaque instant de désagréger le corps social.
- La nature conflictuelle de l'homme réside donc dans son «insociable sociabilité».

2) L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ : LA FAIBLESSE NATURELLE DE L'HOMME

- ◉ l'homme est un être **vulnérable** : il a besoin du concours de ses semblables pour rester en vie.
- ◉ Le mythe de Prométhée illustre ce thème : l'homme peut être sauvé grâce à la technique et à la division du travail
- ◉ **PB : l'homme ne peut survivre qu'en société, mais il a bien du mal à vivre avec les autres.**



3) L'INSOCIABILITÉ DE L'HOMME

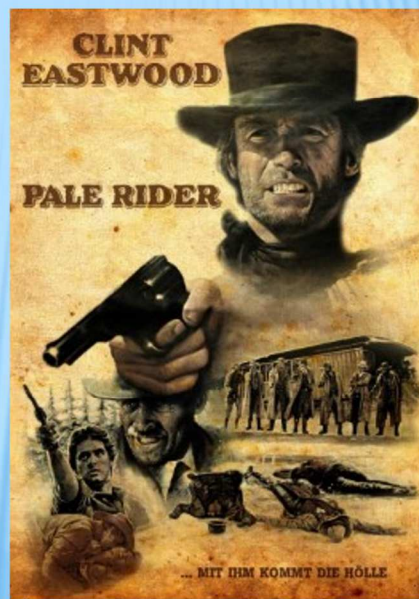
- ◉ L'insociabilité de l'homme réside donc dans son **égoïsme**, qui le pousse à poursuivre toujours son intérêt particulier sans considération des autres, et à vouloir mettre les autres au service de son intérêt propre.
- ◉ L'homme est donc par nature un être **tyrannique**.
- ◉ D'où une **hostilité primaire naturelle** entre les hommes. « L'homme est un loup pour l'homme » (*Hobbes*).
- ◉ Il en résulte un état de guerre de tous contre tous qui menace la survie même de l'espèce.

B) LE DROIT EST LE SEUL MOYEN DE PROTÉGER LA LIBERTÉ

- ◉ Le mot « droit » vient du latin « *directus* » qui signifie « sans courbure ».
- ◉ Kant montre que, laissés à eux-mêmes, les rapports humains sont « tordus », contradictoires : les hommes veulent vivre en société, car ils savent que c'est nécessaire, mais aucun n'est disposé à s'imposer à lui-même les restrictions exigées par l'existence collective.
- ◉ Les hommes ont donc besoin d'être corrigés, redressés, grâce au droit. Comment ?

IMAGINONS UN ÉTAT OÙ LES HOMMES VIVENT ÉPARS SUR UN TERRITOIRE, SANS LOIS....

- ◉ L'un s'installe quelque part sur une terre qu'il cultive à la sueur de son front.
- ◉ Une horde de cavaliers arrive et s'approprie le fruit de ses récoltes, dévastant tout sur son passage.



L'INJUSTICE DU RAPPORT DE FORCES

- ◉ C'est un état d'insécurité totale : le cultivateur perd tout et ne peut revendiquer aucun droit.
- ◉ En outre, cette situation est totalement injuste, parce que le rapport de force débouche sur une situation de domination, totalement illégitime.

LA DISTINCTION ENTRE L'OBLIGATION ET LA CONTRAINTE

La contrainte, c'est ce qui s'impose à moi contre ma volonté

- ◉ Le rapport de force est un rapport de contrainte : le plus faible est forcé d'obéir pour sauver sa vie, mais il n'y est pas obligé moralement.

S'il trouve un moyen de désobéir, par la ruse par ex, il a le droit de le faire.

L'obligation s'impose à moi parce que j'en reconnais intérieurement la légitimité. J'obéis donc librement.

- ◉ Exemple : le contrat. C'est un acte juridique qui naît de la rencontre de deux volontés s'accordant pour satisfaire mutuellement leurs intérêts respectifs.

Chacun s'engage envers l'autre à remplir son obligation, puisque chacun y trouve un intérêt. Même si l'obligation n'est pas toujours plaisante à remplir, je dois la respecter, parce que je l'ai voulue.

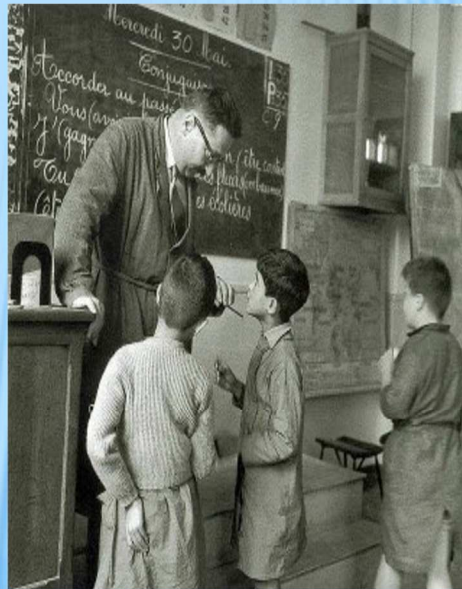
LE DROIT INSTAURE DE LA JUSTICE DANS LES RAPPORTS HUMAINS

- ◉ **Le droit se définit alors comme un ensemble de règles sociales, imposées par la collectivité à tous les membres du groupe sous forme de lois écrites ou de coutumes.**
- ◉ **Le rôle de la loi est de soustraire les individus à la domination des autres individus (contrainte), en soumettant tous les membres du groupe à une même règle (obligation).**
- ◉ **Le droit a donc pour fonction d'établir un minimum d'égalité ou encore de justice**

**LA LOI VIENT DONC LIMITER
LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES
POUR PROTÉGER DE FAÇON
DURABLE LA LIBERTÉ DE
CHACUN**

C) L'OBÉISSANCE N'EST DONC PAS TOUJOURS UN OBSTACLE À LA LIBERTÉ

- Analyse d'une situation : pourquoi obéit-on à un professeur ?



LE RÔLE SOCIAL DU PROFESSEUR : INSTRUIRE ET ÉDUQUER LES ÉLÈVES

- Eduquer, c'est amener l'enfant vers l'autonomie la capacité à décider par lui-même et de façon responsable de sa vie.
- L'enfant n'est pas encore en mesure de se gouverner soi-même correctement, il a besoin d'un tuteur pour s'élever.
- L'autorité (du latin « augeo », augmenter, faire croître), c'est un pouvoir qui favorise l'élévation et donc la liberté de celui sur qui elle s'exerce.

Hannah Arendt, *La crise de la culture* (1961)

**« L'AUTORITÉ IMPLIQUE
UNE OBÉISSANCE DANS
LAQUELLE LES HOMMES
GARDENT LEUR LIBERTÉ »**

L'AUTORITÉ N'EST DONC PAS LA DOMINATION

- ◉ L'autorité est un **pouvoir qui s'exerce sans coercition**, c'est-à-dire sans contrainte.
- ◉ Celui qui exerce l'autorité est **immédiatement reconnu comme légitime** : lui obéir relève de **l'obligation**.
- ◉ Mais l'autorité suppose une **hiérarchie** qui interdit toute contestation et toute négociation, comme cela peut être le cas dans une relation égalitaire.